

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 2025



**Ce rapport d'activité a été présenté lors de l'Assemblée générale du 2 avril 2026**

**Réalisation de ce rapport :**

Coordination et écriture : Sylvain Rigaud, délégué général

Écriture : l'équipe salariée du RNMA

- Violaine Verrier, responsable administrative et financière
- Maxime Godefroy, chargé de l'animation du réseau
- Luciana Ribeiro, chargée de mission
- Marie Blondeau, chargée de mission
- Manon Coine, chargée de communication

Mise en page : Manon Coine

Crédits photos : le RNMA, Florent Velain (MAAM)

# SOMMAIRE

<b>LE RNMA EN QUELQUES MOTS</b>	<b>3</b>
L'année 2025 en 10 temps forts	5
La charte et les valeurs du RNMA	6
Adoption du nouveau projet stratégique 2030	7
<b>PILOTAGE DU RNMA</b>	<b>8</b>
La structure statutaire	9
Une organisation par Commissions et équipages	11
Un modèle contributif et hybride	11
Une équipe salariée renouvelée	11
<b>LES PARTENAIRES</b>	<b>13</b>
<b>TISSER DES LIENS ENTRE ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT ASSOCIATIF</b>	<b>17</b>
Le réseau et ses membres	19
L'animation de réseau : Rencontres, Blabla'MDA et communication	20
<b>RENFORCER ET PROMOUVOIR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>27</b>
Soutenir l'accompagnement de la vie associative : reconnaissance du métier AVA, Eval'US, formations	28
La plateforme eVA	33
Accompagner l'engagement des jeunes	35
<b>SOUTENIR LA CONTRIBUTION DES ASSOCIATIONS À LA COOPÉRATION TERRITORIALE</b>	<b>36</b>
OLVA : l'analyse au service du territoire	37
Focus sur l'enquête nationale sur la santé financière des associations	41
Coopération territoriale : soutenir la co-construction	42
Participer à des projets de recherche	43
<b>CONCLUSION</b>	<b>44</b>

# LE RNMA

## EN QUELQUES MOTS

---



# LE RNMA EN QUELQUES MOTS

Le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA) rassemble, **depuis plus de trente ans**, des structures engagées dans l'accompagnement de la vie associative sur l'ensemble du territoire. Créé en 1994, il réunit aujourd'hui près de 90 structures membres, réparties en métropole et dans les territoires d'Outre-Mer.

**Le réseau regroupe des collectivités et des associations** aux réalités et aux modes d'action variés. Cette diversité constitue une richesse : elle permet de faire dialoguer des logiques différentes et de croiser les expériences, tout en œuvrant collectivement au service de l'intérêt général et du développement des territoires.

**En tant que tête de réseau, le RNMA a pour mission de soutenir et de structurer l'action de ces acteurs locaux.** Il agit notamment pour :

- capter et valoriser les réalités de la vie associative sur les territoires ;
- mettre en lien les acteurs, favoriser le transfert et la capitalisation des pratiques ;
- articuler les dynamiques territoriales et les politiques nationales du secteur ;
- impulser et accompagner des projets collectifs ;
- apporter expertise, conseil et appui aux structures membres.

**Le fonctionnement du RNMA repose sur l'implication active de ses membres.** Chacun contribue aux projets du réseau et participe aux espaces de co-construction, qui sont à la fois des lieux d'échange, d'inspiration et de partage d'expériences.

**À travers ses actions, le RNMA agit à plusieurs échelles.** Sur les territoires, il œuvre au renforcement de l'accompagnement de la vie associative en développant des synergies entre acteurs, en valorisant les pratiques inspirantes et en soutenant la montée en compétences des accompagnateurs. À l'échelle de la société, il défend le rôle essentiel des associations dans la participation citoyenne, la cohésion sociale et le développement démocratique des territoires.

# L'ANNÉE 2025 EN 10 TEMPS FORTS

- 1. Adoption du projet stratégique 2025-2030**  
Fruit d'une large démarche participative, ce nouveau cap réaffirme le rôle du RNMA comme acteur structurant de l'accompagnement de la vie associative.
- Célébration des 30 ans du RNMA**  
Les Rencontres nationales de juin à Paris ont marqué cet anniversaire, rassemblant le réseau autour des enjeux du métier d'accompagnateur.
- 3. Une dynamique de réseau renforcée**  
Avec 10 nouvelles adhésions en 2025 et la large mobilisation aux Rencontres de Nantes, le RNMA continue de rassembler autour des enjeux de l'accompagnement de la vie associative.
- Déploiement national de la plateforme eVA engagé**  
Après des expérimentations régionales réussies, eVA s'affirme comme un outil structurant pour la formation des bénévoles et des accompagnateurs.
- 5. Étape décisive du chantier d'évaluation de l'utilité sociale**  
L'aboutissement de ce chantier, marqué par la production de livrables méthodologiques et d'analyses, démontre le rôle stratégique des Maisons des associations dans le développement du pouvoir d'agir des associations sur les territoires.
- Avancées pour la reconnaissance du métier d'AVA**  
Structuration d'une feuille de route nationale, travaux sur la certification professionnelle et intégration dans des parcours de formation diplômants.
- 7. Développement de l'offre de formation professionnelle**  
Lancement de nouvelles formations, construction d'un catalogue et structuration de la démarche qualité Qualiopi.
- Une activité soutenue d'observation territoriale (OLVA)**  
14 territoires accompagnés, production de nombreux rapports et consolidation du rôle du RNMA comme acteur de référence de l'observation associative.
- 9. Mise en lumière de la santé financière des associations**  
Deux enquêtes d'ampleur menées avec des partenaires, ayant permis d'objectiver les difficultés du secteur et d'alimenter le plaidoyer.
- Renforcement des coopérations territoriales et partenariales**  
Déploiement des communautés d'action, organisation d'un événement national à Villeurbanne et consolidation de nos partenariats.

# LA CHARTE ET VALEURS DU RNMA

Le Réseau National des Maisons des Associations s'appuie sur un socle de valeurs partagées qui fondent son identité et orientent l'ensemble de ses actions.

À travers sa charte, il affirme une vision exigeante et engagée de l'accompagnement de la vie associative, considérée comme **un pilier essentiel de la citoyenneté et de la vitalité démocratique des territoires.**

Au cœur de ce cadre commun se trouve l'attachement à **l'intérêt général et à la non-lucrativité**. Le réseau et ses membres inscrivent leurs pratiques dans une logique de gestion désintéressée, transparente et démocratique, au service des associations et des dynamiques collectives. Cette orientation garantit une action indépendante des logiques marchandes et centrée sur l'utilité sociale.

**L'autonomie** constitue un autre principe structurant. Le RNMA défend une posture a-partisane et veille à préserver l'autonomie de ses membres comme celle des associations accompagnées. Cette autonomie est entendue comme capacité d'agir, de décider et de contribuer librement aux dynamiques territoriales.

La charte défend également **une culture de la coopération et de la réciprocité**. Le réseau fonctionne comme un espace de partage, où les ressources, les expériences et les savoirs circulent et s'enrichissent mutuellement. Chaque membre est invité à contribuer à la production de biens communs et à renforcer les logiques collaboratives, tant au sein du réseau que dans ses partenariats.

Ces principes s'inscrivent pleinement dans une filiation avec **les valeurs de l'éducation populaire**. Le RNMA promeut ainsi des démarches qui visent l'émancipation individuelle et collective, le développement de l'esprit critique et la reconnaissance des savoirs issus de l'expérience. Il encourage des pratiques fondées sur la participation active, le droit à l'expérimentation et à l'erreur, ainsi que la co-construction des réponses aux enjeux territoriaux. En ce sens, les Maisons des Associations et structures membres sont pensées comme des espaces d'apprentissage mutuel, de dialogue et de transformation sociale.

Enfin, le RNMA porte des valeurs fortes **d'émancipation, d'égalité et de respect des diversités**. Il promeut la participation citoyenne, la lutte contre les discriminations, l'accès aux savoirs, ainsi que la transition écologique et la réduction des inégalités. En adhérant à cette charte, les membres s'engagent à incarner ces principes et à contribuer activement à un projet collectif au service d'une société plus juste, inclusive et coopérative.

# ADOPTION DU NOUVEAU PROJET STRATÉGIQUE 2030

Engagée dès 2024, la refonte du projet stratégique du RNMA pour la période 2025-2030 répond à un double enjeu : s'adapter aux profondes évolutions de l'écosystème associatif et réaffirmer collectivement le rôle et les priorités du réseau. Dans un contexte en pleine mutation, le RNMA a souhaité consolider son positionnement et clarifier ses modalités d'action.

La démarche, résolument participative, a mobilisé largement les membres du réseau à travers un diagnostic partagé, des ateliers collaboratifs ainsi que des échanges réguliers en Conseil d'administration et avec l'équipe salariée. Ce processus a permis de **préciser les missions, les valeurs** (en lien avec la nouvelle charte) **et les domaines d'expertise du réseau**.

Adopté lors de l'Assemblée générale 2025, ce nouveau projet stratégique réaffirme la mission du RNMA :

**Soutenir, accompagner et faire reconnaître** ses adhérents comme des espaces ressources au service de l'autonomisation, de la mise en réseau et du pouvoir d'agir des associations, tout en contribuant à la vitalité démocratique et sociale des territoires.

Il se décline en trois objectifs structurants :

1

Tisser des liens et créer des synergies entre les acteurs de l'accompagnement de la vie associative.

Renforcer et promouvoir l'accompagnement de la vie associative et ses acteurs.

2

Mieux comprendre, valoriser et soutenir la contribution des associations aux dynamiques territoriales et aux coopérations locales.

3

# LE PILOTAGE DU RNMA

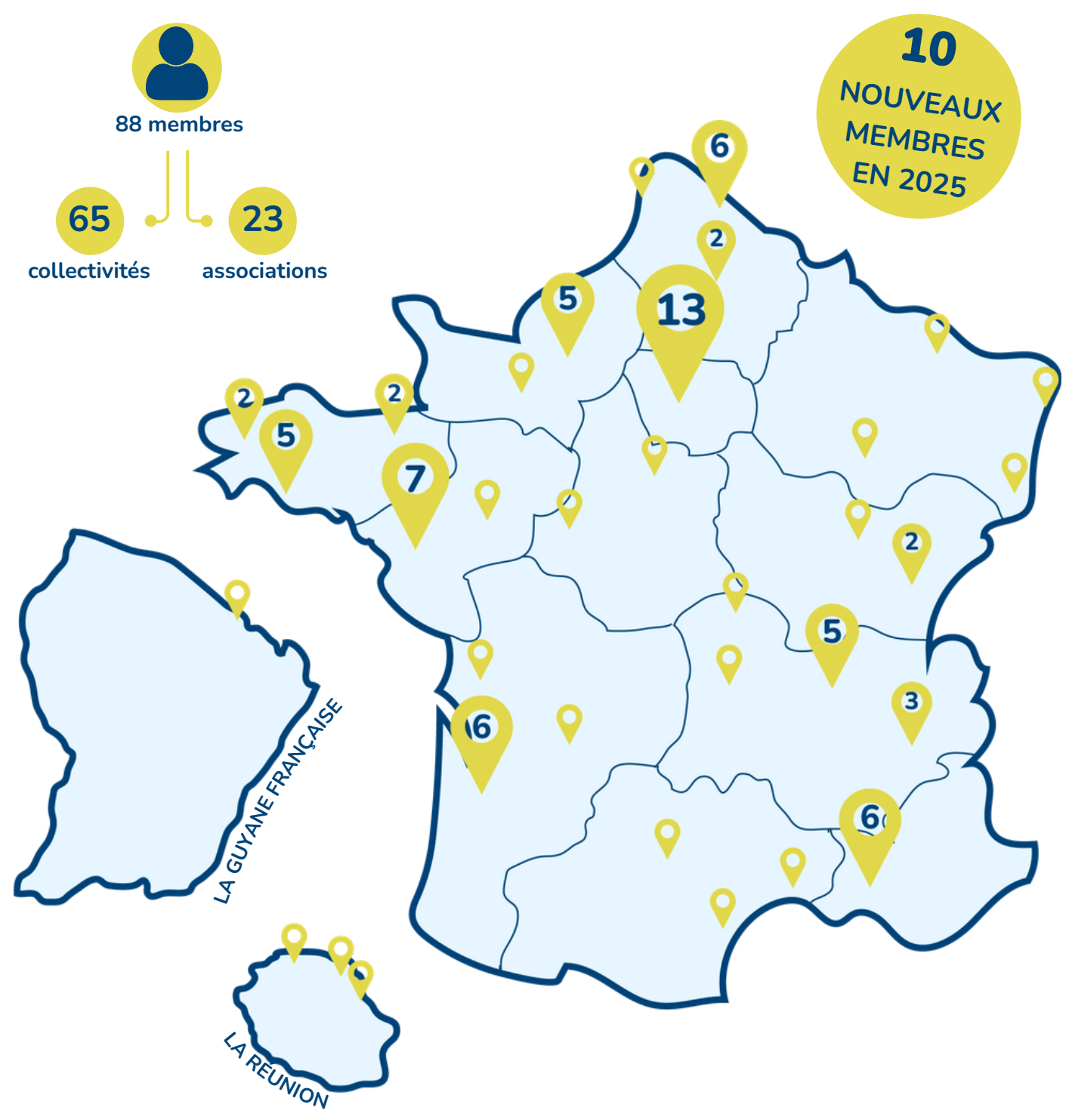


# LA STRUCTURE STATUTAIRE

Le réseau s'appuie sur des instances classiques de l'association loi 1901, tout en intégrant la mixité de ses membres.

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle réunit l'ensemble des membres à jour de leurs cotisations et signataires de la charte.



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Élu par l'AG, il constitue la colonne vertébrale politique du réseau. Il est composé de :



**Fabienne ORBAN**

Animatrice du CA collégial du RNMA



**Mahaut BERTU**

Adjointe au maire à la Ville de Nantes



**Férédéric BRÉMOND**

Co-président du MAR (Mouvement associatif rennais)



**Nicolas FRIBAULT**

Responsable service Vie associative, Montrevault-sur-Evre

**11** administrateurs-trices qui s'engagent activement dans les commissions et les groupes de travail.



**Antoine GONIN**

Chef du service Vie associative, Ville de Versailles



**Marie-Christine GUILLAUME**

Responsable DSIS - Maison des Associations de Marseille



**Delphine LE DOZE**

Directrice de l'Espace Associatif Quimper



**Jocelyne MARDOM**

Présidente de la MDA de Saint-Benoît (La Réunion)



**Valérie MAZZELLA**

Responsable de la Maison des associations de Dijon



**Juliette PLANTIER**

Administratrice de la Maison des associations de Strasbourg



**Cécile VINCENT**

Chargée de mission développement vie associative et coopérations territoriales à la Ville de Mulhouse

## LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif assure la prise de décision opérationnelle du réseau et veille à maintenir un dialogue permanent et fluide entre le Conseil d'administration et l'équipe salariée. Il joue un rôle clé dans le suivi des orientations, la réactivité au quotidien et la mise en œuvre des décisions.

En 2025, il est composé de **Fabienne Orban** et **Juliette Plantier** (à partir de février), administratrices, ainsi que de **Sylvain Rigaud**, délégué général, et s'est réuni **14 fois**.

## UNE ORGANISATION PAR "COMMISSIONS" ET "ÉQUIPAGES"

Pour mettre en œuvre son projet stratégique, le RNMA délègue ses travaux à des instances spécialisées :

- **Commissions structurelles** : elles veillent au bon fonctionnement interne sur les volets **Finances**, **Ressources Humaines** et **Vie Associative** (gestion des adhésions et du cadre statutaire).
- **Équipages (groupes de travail)** : chaque chantier thématique est porté par un "équipage" animé par un binôme composé d'un salarié et d'un administrateur.

## UN MODÈLE CONTRIBUTIF ET HYBRIDE

Le RNMA se définit comme un **réseau vivant** où la gouvernance ne se limite pas aux instances de décision. Le fonctionnement repose sur la « **fabrique de communs** », où chaque membre apporte son expertise de terrain pour co-produire des outils partagés. Les salarié-es assurent une fonction de facilitation, de capitalisation des savoir-faire et de mise en cohérence de l'intelligence collective.

## UNE ÉQUIPE SALARIÉE RENOUVELÉE

2025 a été marquée par une évolution significative de l'équipe salariée, avec plusieurs départs et arrivées.

En juin, Carole Orchampt a quitté ses fonctions, tournant ainsi une page après de nombreuses années d'engagement au service du réseau. Son investissement a contribué de manière déterminante au développement et à la structuration du RNMA. Le réseau a transmis ses responsabilités à Sylvain Rigaud, qui assure désormais les fonctions de délégué général.

Marie Lauwers, en charge de l'animation du réseau et de la communication a quitté son poste en juillet 2025, et Léa Bouaroua, chargée de mission, en octobre 2025.

Parallèlement, le RNMA a engagé plusieurs recrutements afin de renforcer ses capacités d'action. Maxime Godefroy a rejoint l'équipe, en avril, pour travailler sur le déploiement d'eVA et l'animation du réseau. En septembre, Manon Coine a été recrutée pour prendre en charge la communication. Enfin, en novembre, Marie Blondeau a intégré le RNMA en tant que chargée de mission accompagnement, avec pour missions principales le pilotage du chantier sur la reconnaissance du métier d'AVA, les travaux sur l'évaluation de l'utilité sociale, ainsi que le développement de l'axe formation.

## PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

### Sylvain RIGAUD

Délégué général

### Marie BLONDEAU

Chargée de mission, en charge du chantier sur la reconnaissance du métier d'AVA, de l'évaluation de l'utilité sociale et du développement de l'axe formation

### Violaine VERRIER

Responsable administrative et financière

### Manon COINE

Chargée de communication

### Maxime GODEFROY

chargé de mission, en charge du déploiement d'eVA et de l'animation du réseau

### Luciana RIBEIRO

Chargée de mission, en charge des OLVA, des relations avec la recherche, ainsi que des travaux sur la coopération et la co-construction

En 2025, le RNMA a également bénéficié de l'appui de plusieurs stagiaires.

Les stages de **Loriane Guillou**, **Marie Mazingue** et **Médéric Teixeira**, étudiant-es à l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, se sont achevés en janvier 2025. Ils ont contribué à la mise en œuvre de l'Observatoire local de la vie associative (OLVA) en Seine-Saint-Denis.

**Loriane Guillou** a poursuivi son engagement au sein du RNMA jusqu'en juin 2025, en appui au développement de l'axe OLVA, sous l'encadrement de Luciana Ribeiro.

# LES PARTENAIRES



# LES PARTENAIRES

Le RNMA est pleinement inscrit dans l'écosystème de la vie associative et y trouve sa place en complémentarité de partenaires essentiels.

## PARTENAIRES FINANCIERS



### Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative)

Partenaire historique du réseau, la DJEPVA accompagne le RNMA dans la mise en œuvre de son projet stratégique. Son soutien porte notamment sur :

- L'animation du réseau ;
- La reconnaissance du métier d'accompagnateur de la vie associative (AVA) ;
- Le développement des Observatoires locaux de la vie associative (OLVA) ;
- Le déploiement de la plateforme EVA (e-learning vie associative).

Le RNMA a également contribué en 2025 au groupe de travail national sur la refonte du Certif'Asso, ainsi qu'au comité de suivi national Guid'Asso.



### ANCT

Soutien au fonctionnement du réseau via le financement d'un poste FONJEP.



### CNAF

Dans le cadre d'une convention pluriannuelle, la CNAF soutient un projet structurant visant à outiller et renforcer les coopérations territoriales entre acteurs de l'accompagnement associatif.



### Carsat Hauts-de-France

Partenariat dédié à la promotion de l'engagement bénévole des personnes retraitées.



### ANRT

Soutien dans le cadre d'une convention CIFRE, permettant l'accueil d'une doctorante (Luciana Ribeiro).



### FONJEP

Contribution au financement de postes dans le cadre de l'axe « Développement de la vie associative ».



### FSE+ (via l'Avise)

Soutien à la structuration d'une méthode d'évaluation de l'utilité sociale des Maisons des associations.



### Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Accompagnement de la réalisation d'un panorama des associations du territoire.



### Ville de Paris

Au-delà de son adhésion au réseau, la Ville de Paris soutient le RNMA pour l'accompagnement du réseau des Maisons de la Vie Associative et Citoyenne (MVAC) : appui aux équipes, production d'outils, mise en réseau et participation aux rencontres nationales.



### Ville d'Amiens

Accompagnement de l'organisation des Rencontres de la vie associative de la ville, en co-organisation avec la Maison des Associations d'Amiens Métropole.



### MACIF

Partenariat autour de la prévention des risques associatifs, avec la co-construction d'un outil ludo-pédagogique et le développement de dynamiques territoriales en cohérence avec les valeurs mutualistes.



### MAIF

Soutien à des actions croisées entre les membres du réseau et les correspondants territoriaux, ainsi qu'à la participation conjointe à plusieurs événements.



### SMACL

Partenariat visant à mieux faire connaître le monde associatif, à travers des échanges stratégiques et la production d'espaces d'information à destination des territoires.



### Hexopée

Convention de partenariat pour renforcer l'accompagnement des associations dans leur fonction employeur. Ce partenariat se traduit par :

- La production de ressources communes ;
- Des travaux sur la reconnaissance du métier d'accompagnateur ;
- Le développement d'outils d'observation partagés.

En 2025 : animation d'un atelier aux Rencontres nationales de l'éducation populaire et réalisation d'une enquête conjointe sur la santé financière des associations.



### Institut Français du Monde Associatif

Contribution au projet de recherche ANR ASSTER, avec le copilotage de deux axes portant sur la contribution des associations aux dynamiques territoriales. Le RNMA est représenté au conseil d'administration par Sylvain Rigaud.

## PARTENAIRES STRATÉGIQUES



### Le Mouvement associatif

Travaux conjoints en 2025 autour d'une enquête sur la santé financière des associations et du déploiement de Guid'Asso.



### La Fonda

Poursuite des travaux sur les coopérations territoriales et les communautés d'action. Co-organisation de l'événement du 2 juillet à Villeurbanne : « Coopérer : comprendre les obstacles pour agir ». Participation aux travaux du « G10 de l'accompagnement ».



### Le Rameau

Participation aux rencontres des pionniers des alliances en territoires, aux travaux sur les modèles socio-économiques d'intérêt général et à plusieurs temps nationaux (rencontres, webinaire « Territoires : quelles trajectoires socio-économiques ? »).



### Collectif des associations citoyennes

Co-organisation du cycle de webinaires « Écrire collectivement le scénario de renforcement du monde associatif ».



### L'observatoire régional vie associative des Hauts-de-France

Participation à la gouvernance en tant que membre du conseil d'administration.

**CNFPT**

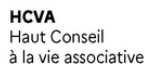
Contribution aux groupes de travail préparatoires et participation aux rencontres nationales de la vie associative, avec l'animation d'un atelier le 15 septembre.

**INJEP**

Participation au webinaire « décrypter la recherche ».

**INSEE**

Participation au comité de pilotage de l'enquête « associations » et relais de diffusion. Commande de données dans le cadre des OLVA

**Haut Conseil à la Vie Associative**

Participation aux rencontres nationales à Paris en juin 2025. Contributions aux travaux.

**Fondation de France**

Co-organisation de l'événement du 2 juillet à Villeurbanne sur les coopérations territoriales.

**Fondation Crédit Coopératif**

Participation à la journée des partenaires du 3 décembre.

**Fonds citoyen franco-allemand**

Préparation conjointe d'un atelier dans le cadre des rencontres « vie associative » du CNFPT.

**Labo de l'ESS**

Collaboration sur les enjeux de mutualisation dans le secteur associatif et participation aux Rencontres nationales du RNMA à Nantes.

**Coop des communs**

Collaboration sur les enjeux de mutualisation dans le secteur associatif et participation aux Rencontres nationales du RNMA à Nantes.

**L'institut ISBL**

Participation au comité scientifique - publications d'articles.

**Institution Transitions**

Participation au cycle de webinaires sur la gouvernance associative.

**Autres partenaires réguliers du réseau :**

IDEAS, ALLISS, ESS France, France bénévolat, Institut des territoires coopératifs, Recherches & Solidarités, RTES, ADASI, UDES, etc.

**PARTENAIRES MÉDIAS****Groupe Territorial – Associations mode d'emploi**

Participation au comité de rédaction et contribution à plusieurs articles valorisant les enjeux de la vie associative.

**Juris Associations**

Participation au comité scientifique de la revue et production d'articles d'analyse.

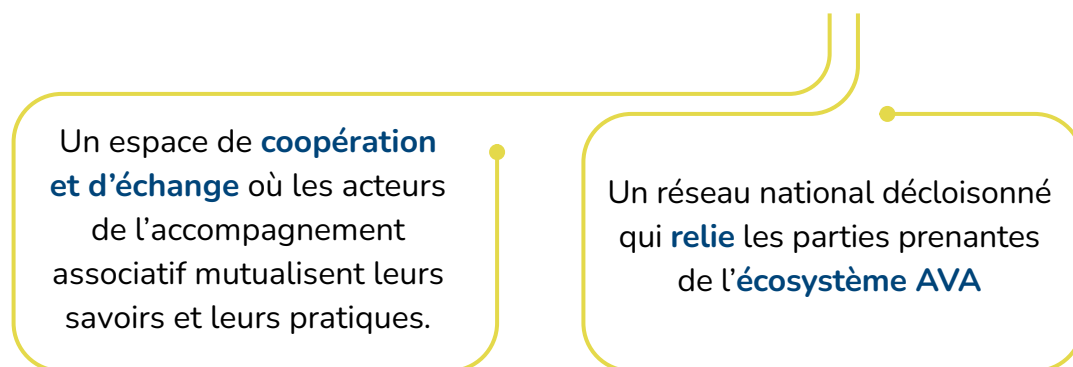
# TISSER DES LIENS ENTRE ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT ASSOCIATIF



Le RNMA s'est construit sur un principe fondateur : **favoriser la mise en réseau des acteurs de l'accompagnement de la vie associative (AVA)** afin de structurer et renforcer leur action dans une dynamique collective. Cette mission s'inscrit pleinement dans l'histoire du RNMA et demeure l'ADN du réseau.

Dès ses origines, le RNMA a été conçu comme un espace d'échange, de mutualisation et de convivialité avec une structuration en écosystème, qui dépasse les logiques institutionnelles classiques pour intégrer les diversités de structures (associatives comme municipales), d'approches et de contextes locaux.

L'objectif **Tisser des liens et créer des synergies entre les acteurs de l'accompagnement de la vie associative** incarne la raison d'être du RNMA, qui se définit comme :

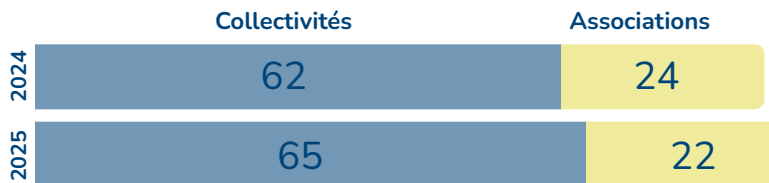


Ainsi, le RNMA ne se positionne pas seulement comme un réseau de mise en relation, mais comme **un acteur de transformation et de structuration de l'accompagnement associatif**.

# LE RÉSEAU ET SES MEMBRES

En 2025, **le réseau compte 88 membres**, dont 65 collectivités et 23 associations.

Notons que certaines collectivités adhérentes disposent de plusieurs équipements, bien qu'elle ne compte que pour une seule adhésion. C'est le cas, par exemple, de la Ville de Paris qui regroupe à elle seule 17 Maisons de la vie associative et citoyenne (MVAC).



En 2025, le réseau a accueilli :

- **Allier** - Fédération des Centres sociaux (asso)
- **Amboise** - Maison des associations, de la citoyenneté et de la transition écologique (coll)
- **Argentan** - Service vie associative (coll)
- **Beauvais** - La Maison des Associations Harmonie (coll)
- **La Tronche** - Service Culture, Animations et Vie associative (coll)
- **Metz** - Maison des Associations Le Cap (coll)
- **Niort** Associations (asso)
- **Périgueux** - Maison des associations (coll)
- **Saint-Denis (La Réunion)** - Maison des associations et de la Citoyenneté (MDAC) (coll)
- **Seine-Saint-Denis** Conseil départemental - DJVA (coll)

**10**  
NOUVEAUX  
MEMBRES  
EN 2025

Ce nombre toujours croissant (86 membres en 2024 et régulièrement des échanges avec des structures souhaitant adhérer) est une réjouissance pour le réseau, puisqu'il est **un bon indicateur de la dynamique et de son utilité pour les acteurs de l'accompagnement**.

Il vient pour autant questionner la dynamique interne du RNMA en faisant évoluer la typologie de ses membres de plus en plus diversifiée :

*Maisons des associations associatives, structure associative de l'accompagnement, Maison des associations municipale, service vie associative de collectivité...*

Autant de structures différentes réunies par ce point commun de l'accompagnement associatif. Avec un équilibre à maintenir en permanence : être utile à chaque structure individuellement autant qu'au réseau dans son ensemble.

# L'ANIMATION DE RÉSEAU

La Commission vie associative qui est mandatée par le CA pour veiller à la dynamique du réseau s'est mobilisée **pour questionner les espaces du « faire réseau »**. Elle s'est réunie sept fois en 2025 pour traiter de l'**adhésion des nouveaux membres** et de la **dynamique du réseau**.

L'objectif est de questionner régulièrement le fonctionnement des espaces collectifs et les attentes réciproques entre le réseau et ses membres, afin de garantir l'adéquation entre le fonctionnement du réseau et la réalité de ses membres et de garantir un cadre du réseau qui soit suffisamment fort et clair pour permettre aux membres d'y trouver leur place.

La Commission vie associative est composée de :

- **Nicolas Fribault** (Membre du CA, Responsable service Vie associative de Montrevault-sur-Evre)
- **Antoine Gonin** (Membre du CA, Chef du service Vie associative de la ville de Versailles)
- **Cécile Vincent** (Membre du CA, Chargée de mission développement vie associative et coopérations territoriales à la Ville de Mulhouse)
- **Élodie Fievet** (Responsable de la Maison des Associations de Dijon)

Elle était pilotée par **Marie Lauwers** jusqu'en juillet 2025, puis par **Maxime Godefroy**.

7  
RÉUNIONS  
DE LA  
COMMISSION VA  
EN 2025

## PERSPECTIVES

En ce sens il a été organisé pour 2026 un travail sur les rôles existant au sein du RNMA, et les cercles dans lesquels ces rôles s'inscrivent, afin de clarifier les responsabilités et champs de compétences de chaque rôle et cercle, et d'en imaginer de nouveaux pour permettre une implication dans le réseau qui tienne compte des réalités des membres.

Ce travail sera, à terme, annexé au règlement intérieur en tant que registre des rôles et des cercles. Il permettra ainsi à chaque membre d'accéder facilement aux informations nécessaires à la bonne compréhension du fonctionnement du RNMA, ainsi qu'aux différentes possibilités d'implication, en identifiant clairement ce qui est attendu de lui et ce qu'il peut attendre du réseau.

# LES RENCONTRES DU RNMA EN 2025

Organisées deux fois par an, les Rencontres nationales constituent un moment structurant de la vie du RNMA. Elles rassemblent les membres du réseau autour des enjeux d'actualité de la vie associative et de son accompagnement, dans **une logique d'échanges, de réflexion et de partage d'expériences**. Ces temps collectifs favorisent la mise en réseau des acteurs, la capitalisation des pratiques et la montée en compétences. Ils contribuent à renforcer les **coopérations territoriales**, à rompre l'isolement des structures et à nourrir une culture commune fondée sur l'échange entre pairs, l'expérimentation et la valorisation des savoirs issus des territoires.

## PARIS : 30 ANS DU RNMA, AFFIRMER LE RÔLE DES ACCOMPAGNATEURS ASSOCIATIFS



les 18 et 19 juin  
2025



à Paris, en partie  
à l'Hôtel de Ville



115 participants

Ces Rencontres nationales ont constitué un temps particulièrement marquant pour le RNMA, à l'occasion des **30 ans du réseau**. Centrée sur le cœur de métier du RNMA, cette édition avait pour thème : « **Les accompagnateurs associatifs au cœur des territoires : métier, pratiques et enjeux d'avenir** ». Elle a permis de conjuguer regard rétrospectif et projection stratégique, tout en consolidant la dynamique collective du réseau.

**1** La première journée a été consacrée **au bilan et aux perspectives**. Elle a notamment été marquée par la tenue de l'Assemblée générale ordinaire, au cours de laquelle **le projet stratégique 2025-2030 a été présenté et adopté**. Une table ronde dédiée à l'histoire du RNMA a permis de revenir sur les étapes clés de sa structuration, à travers des témoignages d'acteurs engagés dès sa création.

Cette journée s'est prolongée par un temps convivial à la Maison de la Conversation, à l'occasion de la soirée anniversaire des 30 ans.

**2** La seconde journée a permis d'**approfondir les enjeux actuels de l'accompagnement de la vie associative**. Une table ronde a mis en lumière le rôle stratégique des accompagnateurs associatifs dans les dynamiques territoriales. Des ateliers thématiques ont ensuite porté sur plusieurs chantiers structurants du RNMA, notamment l'**évaluation de l'utilité sociale** (Eval'US) et le développement de la plateforme e-learning **eVA**. Enfin, des ateliers participatifs de type *World Café* ont favorisé les échanges autour de la question : « **Faire vivre les écosystèmes de l'accompagnement de la vie associative locale** ».

Ces deux journées ont ainsi contribué à réaffirmer la place centrale de l'accompagnement dans les dynamiques territoriales et à tracer des perspectives partagées pour l'avenir du réseau.

## NANTES : LES MUTUALISATIONS, UN LEVIER POUR LES ASSOCIATIONS



les 10, 11 et 12  
décembre 2025



à Nantes



125 participants

Organisées à Nantes, les Rencontres nationales ont réuni participant·es autour d'un enjeu central pour l'avenir du secteur associatif : **les mutualisations**. En choisissant d'aborder cette thématique en partenariat avec la Ville de Nantes, le RNMA a souhaité traiter un sujet d'actualité en le positionnant comme un levier stratégique, et non comme une simple réponse contrainte aux restrictions budgétaires. Dans un contexte marqué par la diminution des ressources et l'augmentation des besoins sociaux, environnementaux et sociétaux, ces rencontres ont permis d'explorer les mutualisations comme vecteur de résilience, d'innovation et de coopération entre acteurs.

Les échanges ont porté sur une grande diversité de formes de mutualisation : **partage de locaux, de ressources humaines, de moyens financiers ou encore d'équipements**. Ils ont également permis d'interroger le sens de ces pratiques, notamment au regard de la notion de communs. Plusieurs visites de lieux emblématiques du territoire nantais ont offert des illustrations concrètes de dynamiques de mutualisation à l'œuvre.

Ces rencontres ont été portées par un équipage composé de **Cécile Vincent** (Mulhouse), **Clara Mentec** (Villeurbanne), **Grégory Autier** (S3A), **Denis Dhalluin** (Tourcoing), **Gwenaëlle Ridard** (Nantes) et **Nadège Briand** (Grenoble).

### ● PERSPECTIVES

Elles ouvrent des perspectives de travail pour le RNMA, avec **la poursuite des réflexions engagées**, notamment en lien avec le Labo de l'ESS (publication à venir) et la Coop des communs. Elles donneront également lieu à **la production d'une boîte à outils sur les mutualisations**, construite à partir des pratiques inspirantes identifiées, et qui sera valorisée lors des prochaines rencontres nationales à Quimper.



# BLABLA'MDA : ÉCHANGES ET SYNERGIES ENTRE LES MAISONS

En 2025, le RNMA a poursuivi l'organisation des Blabla'MDA, des temps d'échange en ligne réguliers destinés à favoriser les rencontres entre membres dans un cadre informel.

Ces rendez-vous permettent de partager les actions menées sur les territoires, de faire émerger des besoins et des questionnements communs, et de renforcer les liens et les synergies au sein du réseau.

Les échanges nourrissent également la production d'outils et de ressources, construits à partir des expériences et des remontées de terrain des membres.

8 Blabla'MDA



82 participants



## ● LES THÉMATIQUES

- Le réseau à votre écoute
- Conseil de Maison, Comité de vie ... vers une gestion participative des MDA ?
- Gérer la domiciliation des associations dans sa MDA
- Impact de l'actualité politique sur la vie associative
- La qualité de vie et les conditions de travail dans un collectif associatif
- RSEA et accompagnement TES
- CAF et MDA
- ESS et MDA

Depuis septembre 2025, l'organisation des Blabla'MDA se fait la troisième semaine de chaque mois en alternant un mois sur deux, le mardi et le jeudi après-midi pour permettre au maximum de membres d'y participer.

# LA COMMUNICATION DU RNMA : INFORMER, VALORISER, CRÉER DES LIENS

En 2025, la communication du RNMA s'est appuyée sur plusieurs outils numériques complémentaires afin de soutenir la dynamique de réseau. Elle a permis de **faciliter la circulation de l'information, de valoriser les actions des membres et de favoriser leur participation aux travaux collectifs**, tout en renforçant la visibilité du réseau auprès de ses partenaires.

L'année a également été marquée par l'arrivée d'une nouvelle chargée de communication en septembre 2025, entraînant une période de transition et l'ouverture de nouveaux chantiers.

## LE SITE INTERNET : VITRINE ET ESPACE DE RESSOURCES DU RÉSEAU



**19 493 visites**  
(À partir de la fin février 2025)



**66 articles publiés**  
sur la vie du réseau, les initiatives des membres et les évolutions du secteur associatif

En 2025, le site internet du RNMA a fait l'objet d'une **refonte technique avec la mise en ligne d'un nouveau site sous WordPress**. Cette migration a entraîné une période de transition, marquée par la disparition de certains espaces, tels que l'espace membres et le centre de ressources. Malgré ce contexte, **le site a continué à jouer un rôle central dans la diffusion d'informations**.

### ● PERSPECTIVES

En 2026, un chantier sera engagé autour de **l'éditorialisation du nouveau projet stratégique** sur le site en **repensant l'arborescence et les contenus** afin de mieux mettre en avant les actions et activités du réseau et encourager la participation des membres.

Une réflexion est également en cours sur la création d'un **espace de ressources intégré au site**, qui regrouperait l'ensemble des productions du réseau et les six mini-sites existants. L'objectif est de renforcer la visibilité des ressources, d'en avoir un accès pérenne et d'améliorer leur accessibilité.

## LINKEDIN : UN LEVIER DE VISIBILITÉ



**3 244 abonnés**  
au 31 décembre 2025



En 2025, LinkedIn est devenu le seul réseau social du RNMA pour toucher les partenaires, institutions et acteurs du secteur associatif.

Par la publication régulière de contenus et les interactions avec d'autres comptes, il contribue à renforcer la crédibilité du réseau et à entretenir des liens avec son écosystème professionnel.

## LA NEWSLETTER : UN LIEN RÉGULIER AVEC LES MEMBRES ET LES PARTENAIRES

La newsletter constitue l'un des principaux outils de diffusion de l'information du réseau. Elle permet de **maintenir un lien régulier avec les membres, de partager les actualités du secteur et de valoriser les productions et événements du RNMA.**



6 621 inscrits  
540 contacts membres



3 507 clics



59 newsletters envoyées



En pratique, le nombre d'envois effectifs par campagne variait entre 2 000 et 3 000 destinataires en raison des paramètres de gestion des contacts.

À partir d'octobre 2025, le rythme d'envoi a été réorganisé avec **deux newsletters mensuelles**, afin d'alléger la charge d'information dans chaque envoi, d'améliorer la lisibilité et de mieux structurer les rubriques. **De nouvelles sections ont notamment été créées** pour partager des ressources issues d'autres acteurs du secteur (ouvrages, articles, études, podcasts ou vidéos).



119 abonnés



11 vidéos  
publiées  
5 > à 1h



1 572 vues  
193 heures  
de visionnage

Le groupe WhatsApp du réseau constitue un **espace d'échange rapide et informel, réservé aux membres**. Il permet de partager des informations de manière directe et de faciliter l'organisation de rencontres ou d'événements.

La chaîne YouTube du RNMA a été utilisée pour diffuser et valoriser des contenus vidéo, notamment longs, à un public plus large.

En 2025, son utilisation a été plus limitée.

## PERSPECTIVES

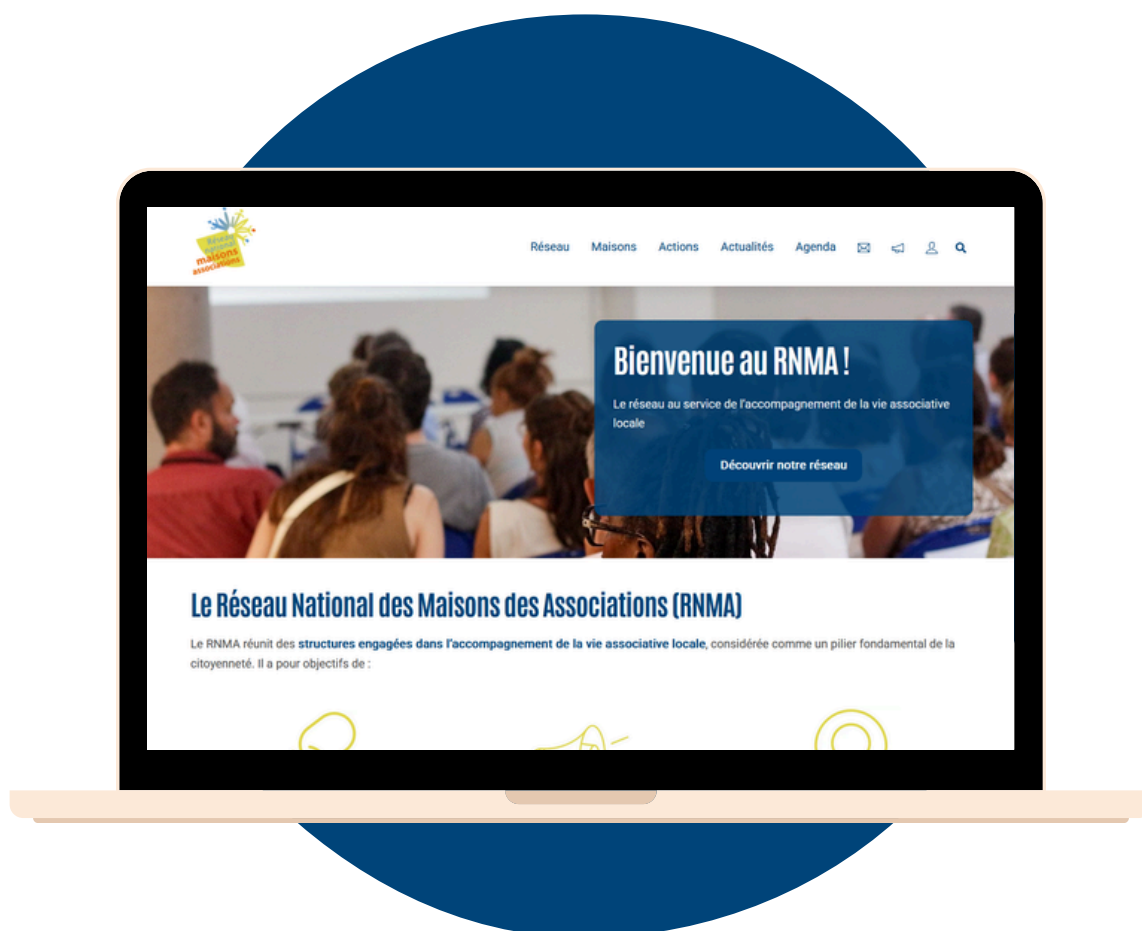
Une réflexion est engagée pour relancer cette communauté et en faire un outil plus structuré.

## PERSPECTIVES : VERS DES OUTILS PLUS LISIBLES ET PLUS PARTICIPATIFS

Pour les années à venir, le RNMA souhaite repenser ses espaces de communication en ligne afin de :

- faciliter le partage d'informations entre membres,
- valoriser davantage les travaux et expertises du réseau,
- encourager l'implication et la participation aux actions collectives.

Cette réflexion s'accompagnera d'un travail sur l'évolution de la charte graphique, afin d'harmoniser les supports et de renforcer l'identité visuelle du réseau, sur l'inclusivité et l'accessibilité des différentes communications et la création d'un équipage communication. Par ailleurs, un travail de refonte des supports et des plaquettes de présentation du réseau sera prochainement entrepris.



# RENFORCER ET PROMOUVOIR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE



Cet axe du projet stratégique traduit l'ambition du RNMA de consolider et de faire reconnaître pleinement le rôle central de l'accompagnement de la vie associative dans les dynamiques territoriales.

Face à la diversité des pratiques, aux évolutions des besoins des associations et au manque de structuration des métiers de l'accompagnement, le réseau se mobilise pour renforcer les capacités d'action des acteurs qui œuvrent au quotidien auprès des dynamiques citoyennes.

Il s'agit à la fois de **soutenir la professionnalisation des accompagnateur-rices**, de **favoriser le partage et la diffusion de ressources utiles**, et de **porter une reconnaissance accrue de leur utilité sociale**.

En articulant ses actions avec les politiques publiques et les dynamiques de coopération territoriale, le RNMA contribue ainsi à structurer un écosystème d'accompagnement plus lisible, plus outillé et plus reconnu, au service de la vitalité associative et de l'intérêt général.

## SOUTENIR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

### LE MÉTIER D'ACCOMPAGNATEUR·TRICE DE LA VIE ASSOCIATIVE

L'accompagnement de la vie associative sur les territoires est le cœur de métier des membres qui composent notre réseau, dans leur diversité, et un enjeu clair de notre écosystème partenarial. Le déploiement de Guid'asso, la politique publique nationale co-construite avec le secteur associatif, témoigne de l'importance de ce métier pour la vitalité associative et démocratique de notre pays, mais aussi du chemin parcouru collectivement pour renforcer sa connaissance et sa reconnaissance.

2025

Nous avons poursuivi le travail de cet axe structurant, en associant nos membres et partenaires, afin de :

- structurer et faire reconnaître le métier des accompagnatrices et des accompagnateurs locaux,
- évaluer l'utilité sociale de leur accompagnement,
- construire et rendre possible la formation des acteurs par leurs pairs.

# RECONNAISSANCE DU MÉTIER D'ACCOMPAGNATEUR·TRICE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Dans un contexte marqué par le déploiement de la politique publique Guid'Asso et l'évolution des pratiques associatives, la structuration et la reconnaissance de ce métier apparaissent comme des priorités stratégiques.

C'est pourquoi, depuis plusieurs années, le RNMA et ses partenaires œuvrent à **mieux définir, qualifier et faire reconnaître ce métier**, à travers une **démarche collective** associant acteurs de terrain, têtes de réseaux et institutions. Cette dynamique s'inscrit dans la continuité des travaux de recherche-action ayant permis l'élaboration d'**un référentiel métier**, et vise à inscrire durablement cette fonction dans les écosystèmes de l'emploi et de la formation.

2025

En 2025, les travaux se sont poursuivis autour de la consolidation et de la mise en œuvre de la feuille de route portée par **le collectif AVA**.

Un travail de révision et d'alignement stratégique a permis de préciser les priorités d'action, structurées autour de quatre axes :

- Reconnaissance dans le référentiel ROME ;
- Inscription dans l'écosystème de l'emploi ;
- Création d'une certification professionnelle dédiée ;
- Développement de l'offre de formation.

Dans cette perspective, un argumentaire en faveur de la création d'**une certification professionnelle** a été élaboré, mettant en évidence la spécificité des compétences mobilisées et l'absence actuelle de parcours structurés.

Les travaux engagés sur le volet formation se sont poursuivis, notamment à travers l'exploration de la création d'**un certificat complémentaire DEJEPS**, permettant d'inscrire le métier dans une logique de parcours professionnalisant, en lien avec les champs de l'éducation populaire et du sport.

La **collaboration avec le CNFPT** a été consolidée afin de contribuer au développement d'une offre de formation adaptée aux agents territoriaux impliqués dans l'accompagnement de la vie associative.

Enfin, **un parcours de spécialisation « AVA »** a été intégré comme parcours optionnel au sein du titre professionnel **Chargé·e de mission développement local** (niveau 7 / Bac+5) proposé par le CIEDEL. Sa demande d'enregistrement au RNCP a été validée. La formation se déroule actuellement et le parcours optionnel AVA, de 4 semaines, sera déployé en mai et juin 2026.

# ÉVALUATION DE L'UTILITÉ SOCIALE DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

Dans le prolongement de ses travaux sur le métier d'accompagnateur, le RNMA a engagé un chantier structurant autour de **l'évaluation de l'utilité sociale des maisons des associations**. Cette démarche répond à un besoin partagé de mieux qualifier, documenter et valoriser les effets produits par ces structures sur les territoires.

Elle vise à dépasser une approche strictement quantitative pour interroger la contribution des pratiques d'accompagnement au **renforcement du pouvoir d'agir** des associations et des collectifs accompagnés. Inscrite dans une logique de **recherche-action participative**, cette démarche associe plusieurs structures du réseau et partenaires, dans une dynamique de **co-construction** d'une méthodologie adaptée aux réalités du terrain.

**2025**

L'année 2025 a été marquée par **la poursuite de la phase de collecte et d'analyse des données** sur plusieurs territoires d'expérimentation, permettant de documenter les pratiques d'accompagnement et leurs effets.

➤ Plusieurs **comités de pilotage** ont rythmé la démarche, contribuant à l'ajustement des outils méthodologiques, au partage des analyses, à la construction d'un cadre commun d'interprétation et à la finalisation des rapports.

➤ **Un séminaire de travail de 2 jours** en juillet a constitué un temps fort pour croiser les données, faire émerger des enseignements et structurer les productions.

➤ **Un bilan intermédiaire**, réalisé en septembre, a permis de formaliser les premiers résultats et d'orienter la phase de finalisation.

➤ La fin d'année a été consacrée à **la production des livrables** (rapports territoriaux, rapport commun, note de recherche), ainsi qu'à la préparation de leur diffusion.

➤ Un travail spécifique a été engagé sur **l'essaimage de la démarche**, avec la conception de guides et d'outils destinés à en faciliter l'appropriation par d'autres structures, ainsi que l'organisation de **temps de valorisation** à l'échelle nationale et territoriale (webinaire national et présentations spécifiques aux comités de pilotage des deux réseaux régionaux qui ont contribué à la démarche).



# STRUCTURATION DE L'OFFRE DE FORMATION À DESTINATION DES ACCOMPAGNATEUR·TRICES DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le RNMA a engagé le développement d'une offre de formation à destination des accompagnateur·rices de la vie associative, dans une logique de **partage des pratiques, de consolidation des savoirs et de montée en compétences des professionnels du réseau**. Cette démarche vise à renforcer la capacité des acteurs à accompagner les associations au plus près des réalités territoriales.

Elle s'inscrit dans un enjeu plus large de **professionnalisation du secteur**, en contribuant à harmoniser les pratiques et les postures d'accompagnement, à structurer des référentiels et outils méthodologiques communs, et à renforcer la reconnaissance du métier d'accompagnateur au regard des évolutions sociétales et réglementaires.

2025

L'année 2025 a été consacrée à la **structuration et à la professionnalisation** de cette offre de formation continue.

- Un travail spécifique a été engagé autour de la construction d'**une formation socle**, destinée aux accompagnateurs en prise de poste, co-construite avec les membres du collectif AVA.
- Parallèlement, **une enquête de recensement des besoins** a été menée afin d'identifier les attentes du réseau et de prioriser les thématiques de formation. Ces travaux ont permis de poser les bases d'un catalogue de formation structuré, autour de premiers axes identifiés comme prioritaires, tels que « Accompagner la demande de financements européens », « Comprendre les enjeux démocratiques et défendre les libertés associatives » ou encore « Accompagner l'évolution des gouvernances ».
- En parallèle, un travail a été engagé en vue de la **mise en conformité qualité (Qualiopi)**. Des outils de suivi et d'amélioration continue ont été élaborés, incluant des modèles de fiches de formation détaillées (objectifs, prérequis, contenus), des outils de suivi des formateurs, ainsi que des dispositifs d'évaluation à différentes étapes du parcours (analyse des besoins en amont, évaluation des acquis, questionnaires de satisfaction à chaud et à froid).

## FORMATIONS ORGANISÉES EN 2025

**4 formations**  
proposées par notre  
organisme de formation



**85 heures**  
de formation



**52 stagiaires**  
soit en moyenne  
13 par session



- **Approfondir la démarche OLVA** - 53 heures
- **Accompagner la vie associative d'un territoire** - 8 heures
- **Analyse et valorisation de l'utilité sociale des structures d'appui à la vie associative** - 10 heures
- **Faciliter et accompagner les démarches de mutualisation** - 14 heures

Par ailleurs le RNMA a porté le **Certificat de Formation à la Gestion Associative** mise en œuvre par **rESSources Tarn**. Il s'agit d'une formation de 42 heures (7 jours) suivie d'un stage pratique de 12 heures, 10 stagiaires y ont participé.

## PERSPECTIVES

Ces travaux posent les bases d'une offre de formation professionnelle structurée, cohérente et évolutive, appelée à se développer en 2026 en articulation avec le projet stratégique du RNMA. Ils contribuent à renforcer à la fois la qualité des pratiques d'accompagnement et la reconnaissance du RNMA en tant qu'acteur de la formation dans le champ de la vie associative.



# LA PLATEFORME DE E-LEARNING À LA VIE ASSOCIATIVE (EVA)

En 2025, le RNMA, la Maison des associations d'Amiens Métropole et la DJEPVA se sont accordées pour déployer la plateforme de formation en e-learning sur la vie associative (eVA) au niveau national. Créée par la MAAM en 2015, eVA est un outil associatif co-construit par et pour les associations.

Les formations	Formateurs et accompagnateurs
Panorama de la vie associative	
Projet associatif	
Création et fonctionnement de l'association 1901	
Responsabilités des dirigeants bénévoles	
Mobiliser ses bénévoles	
Communication associative	
Organiser un événement	
Sources de financement d'une association	
Gestion financière d'une association	
Gestion comptable d'une association	
Devenir employeur associatif	

 **LA plateforme de formation à la vie associative**



Cette plateforme comporte, à ce jour, **11 modules de formation répartis en 5 thématiques.**

L'objectif pour le RNMA et la MAAM est de déployer, grâce au soutien de la DJEPVA, **un outil au service de la formation des bénévoles et des acteurs de l'accompagnement.**

## LES UTILISATIONS D'EVA

1. En auto-formation
2. Avant une formation
3. Pendant une formation en servant de support pour les formateurs
4. Après une formation comme outil servant de rappel

## TROIS RÉGIONS D'EXPÉRIMENTATION

Trois régions ont expérimenté la méthode de déploiement mise en place par le RNMA et la MAAM : **La Bretagne, Le Centre Val de Loire et La Normandie.**

2025

En 2025, **une trentaine de réunions ou temps collectifs** ont ainsi été organisés pour ces trois territoires. Des temps de pour présenter la plateforme aux acteurs structurant la vie associative à l'échelle régionale (côté État et côté associations) afin d'établir la meilleure stratégie de déploiement.

Cela a donné lieu à des **réunions de présentation de l'outil auprès des Guid'asso.**

**Une dizaine d'autres au niveau national** ou sur d'autres territoires intéressés par l'outil.

L'année a été conclue par **un webinaire commun** entre la MAAM, le RNMA, la DJEPVA et le Mouvement associatif pour présenter l'outil dans le cadre du **déploiement de Certif'asso**, le nouveau CFGA.

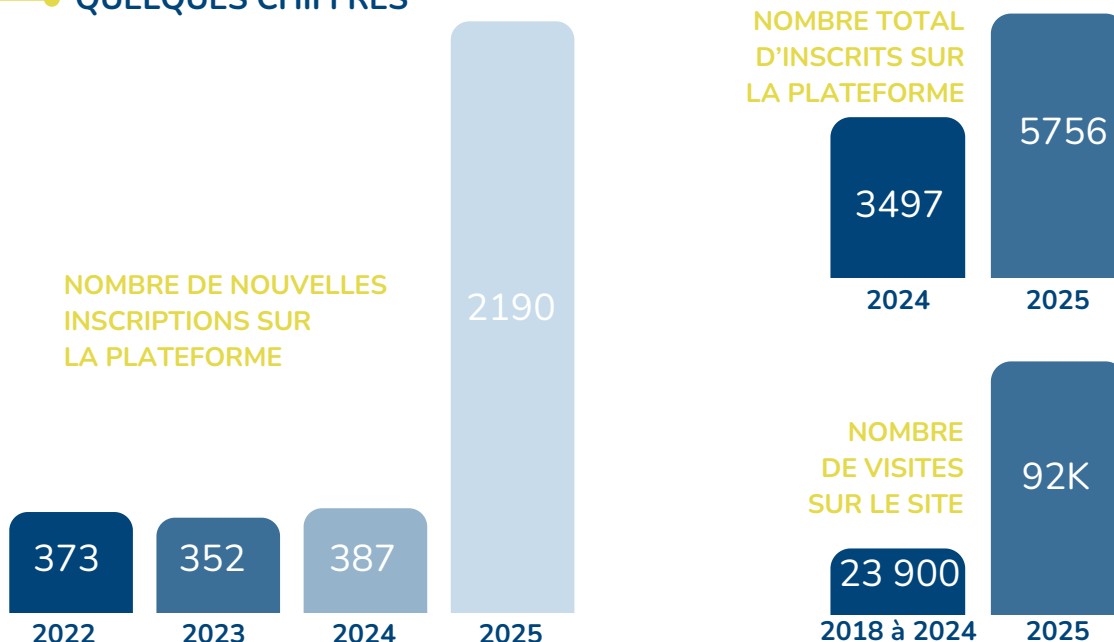
La plateforme eVA permet en effet de valider les modules de formation réalisés à distance dans le cadre d'un **parcours Certif'asso.**

*(En lien avec la structure encadrant le certif'asso du bénévole)*



eVA est également un outil permettant de **renforcer les partenariats avec les réseaux associatifs** : intégration des modules de la plateforme sur les outils de formation des bénévoles du CNOSF, articulation avec le portail de formation des bénévoles du Mouvement associatif, échanges.

## QUELQUES CHIFFRES



## ● PERSPECTIVES

Nous avons travaillé en 2025 à la préparation du déploiement à l'échelle nationale en conceptualisant la plateforme eVA **comme un commun**. Pensée ainsi, eVA est une ressource dont **une communauté devra prendre soin** pour la préserver en mettant en place des règles d'usage et de fonctionnement.

L'objectif est ainsi de faire de cette plateforme un outil qui restera, dans le temps, co-construit par la communauté qui le fait vivre (création de nouveaux modules, mise à jour des modules existant, évolution des fonctionnalités...). Ainsi, **la co-construction inscrite dans l'ADN** de la plateforme eVA reste de mise. Elle est ce qui garantit que l'outil restera adapté aux bénévoles et aux structures qui les accompagnent.

**En 2026, le déploiement va s'étendre à l'ensemble du territoire français.** L'occasion également de renforcer les complémentarités avec d'autres réseaux par la mise en place de groupes de travail.

# ACCOMPAGNER L'ENGAGEMENT DES JEUNES

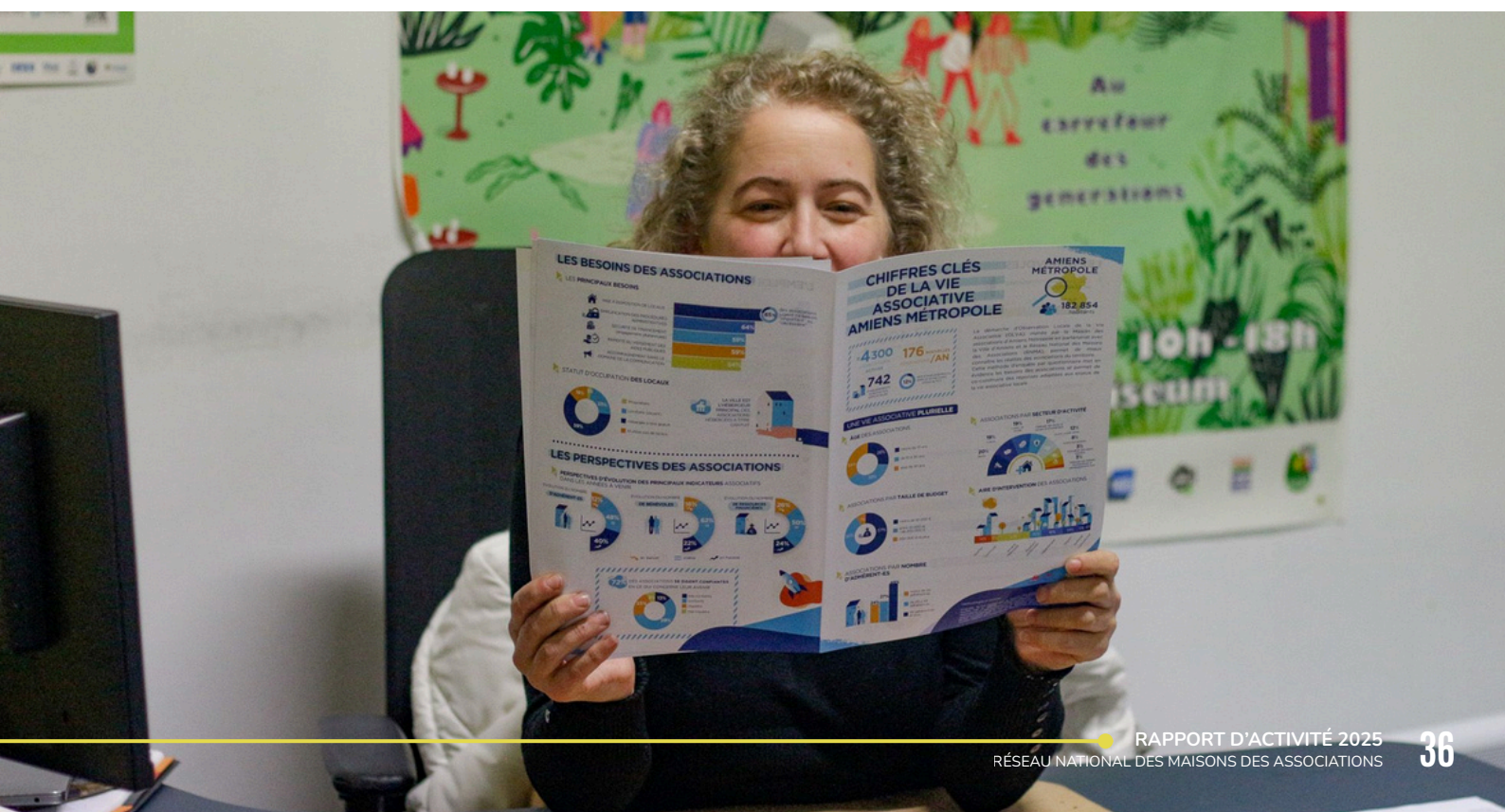
Dans la continuité des travaux menés entre 2022 et 2024 sur l'accompagnement de l'engagement des jeunes, **le RNMA a déposé en 2025 le projet « Engagement associatif des jeunes citoyens - dynamiser l'accompagnement et outiller les acteurs »** dans le cadre du **programme Erasmus+**. Ce partenariat simplifié, mené avec la Cité des Associations de Bruxelles, marque une volonté de travailler à l'échelle européenne sur ces enjeux d'engagement et d'accompagnement.

## ● LES OBJECTIFS CLÉS DU PROJET DÉPOSÉ

- **Dynamiser l'engagement européen** : diffuser les pratiques innovantes de mobilisation des 8-30 ans à travers l'Europe.
- **Professionaliser les acteurs** : créer et tester 4 modules de formation spécifiques pour les professionnels de la jeunesse et de la vie associative, afin de mieux accompagner les initiatives citoyennes et le renouvellement des gouvernances.
- **Co-construire des outils bilingues** : produire un kit pédagogique (FR/EN) incluant
  - des fiches outils et des supports numériques multimédias, validés par les jeunes
  - et les professionnels.

Bien que ce projet n'ait pas été retenu en 2025, le RNMA reste pleinement mobilisé sur ces enjeux et renouvellera sa candidature.

# SOUTENIR LA CONTRIBUTION DES ASSOCIATIONS À LA COOPÉRATION TERRITORIALE



Cet axe du projet stratégique traduit la volonté du RNMA de mieux faire reconnaître et valoriser la contribution essentielle des associations **dans la construction des projets de territoire et des dynamiques de coopération.**

En partant du constat d'un déficit de connaissance à l'échelle locale et d'une articulation encore insuffisante entre acteurs, le réseau agit pour produire, partager et mettre en débat des analyses utiles à l'action. Il s'agit à la fois de **renforcer l'observation de la vie associative, de développer des liens étroits avec la recherche et de favoriser l'appropriation collective des connaissances** produites.

En soutenant des démarches participatives et en encourageant les logiques de co-construction, le RNMA contribue à structurer des espaces de dialogue entre associations, collectivités et partenaires, afin de faire émerger des réponses adaptées aux enjeux territoriaux. À travers cet engagement, le réseau affirme le rôle des associations comme acteurs à part entière du développement local et de la transformation des politiques publiques.

## OLVA : L'ANALYSE AU SERVICE DU TERRITOIRE

### CONTEXTE DE L'OLVA

Depuis 2006, le RNMA accompagne le déploiement de la démarche d'Observation Locale de la Vie Associative (OLVA). La démarche a été initialement développée en collaboration avec le Centre d'économie de la Sorbonne (CNRS) et la chercheuse Viviane Tchernonog. Elle permet aux territoires de se doter d'une photographie objectivée et partagée de leur tissu associatif local en interrogeant le profil des associations, leurs ressources humaines (bénévolat et salariat), leurs modèles économiques, ainsi que leurs besoins et difficultés.

## OBJECTIFS

La démarche OLVA dépasse la simple collecte de données et entend faire de « l'observation un outil pour agir ». En articulant un questionnaire dit « tronc commun » (partagé avec l'ensemble des observatoire) et des questions spécifiques aux réalités locales, les observatoires produisent une connaissance indispensable pour éclairer les décisions politiques, ajuster les dispositifs de soutien et stimuler la co-construction de solutions entre les associations et les pouvoirs publics locaux.

## LA FORMATION : OUTILLER LES TERRITOIRES

Pour assurer la montée en compétences des structures porteuses des OLVA, le RNMA déploie un programme de formation structuré autour de trois modules clés. Ces modules permettent aux acteurs territoriaux d'acquérir les bases nécessaires pour structurer leur démarche d'observation, d'animer efficacement la diffusion d'une enquête locale, et enfin de maîtriser le traitement et l'analyse statistique des données recueillies (notamment via le logiciel Modalisa).

## L'ANIMATION : FAIRE RÉSEAU ET PARTAGER LES PRATIQUES

En complément de la formation, le RNMA anime activement le réseau des observatoires pour favoriser l'intelligence collective. Cette animation prend la forme de journées d'échange de pratiques et de réunions régulières de « l'équipage OLVA », qui rassemblent l'ensemble des territoires engagés pour partager leurs avancées, mutualiser leurs outils et échanger sur l'actualité de l'observation.

En parallèle de ce travail de réseau, le RNMA assure un accompagnement sur mesure pour chaque territoire, incluant des points d'étape réguliers et une participation active aux comités de pilotage locaux. En 2025, le RNMA a organisé :

### Une journée d'échanges de pratiques



12 participants

### 3 réunions d'équipage



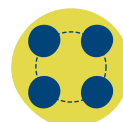
30 participants  
(cumulés)

## TERRITOIRES ACCOMPAGNÉS, ANALYSE ET PRODUCTION DE LIVRABLES

Le cycle d'observation s'est poursuivi avec une forte dynamique en 2025. **Six territoires** ont réalisé leur **période d'enquête entre septembre et décembre 2024**. Le travail d'analyse de ces données par le RNMA a abouti, au premier semestre 2025, à la production de :

Territoire	Structure porteuse	Région
Argentan	Ville	Normandie
CC Champagne Picarde	Communauté de communes	Hauts-de-France
Morlaix	Résam	Bretagne
Dunkerque	Ville	Hauts-de-France
Seine-Saint-Denis	Département	Île-de-France
La Courneuve	Ville	Île-de-France

7 infographies



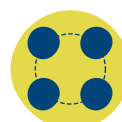
6 rapports d'enquête



Parallèlement, le **premier semestre 2025** a été dédié au **lancement des enquêtes pour 8 nouveaux terrains**, ce qui a conduit à la livraison de :

Territoire	Structure porteuse	Région
Quimper	Espace associatif de Quimper	Bretagne
Amiens	Maam	Hauts-de-France
Alsace	Alsace mouvement associatif	Grand Est
Strasbourg	Maison des Associations	Grand Est
Mulhouse	Ville	Grand Est

7 infographies



7 rapports d'enquête



L'année 2025 a été marquée par deux spécificités dans notre démarche :

1. **Le Panorama de la Seine-Saint-Denis** : Menée par le Département dans une logique participative, la démarche a reposé sur la co-construction des indicateurs avec les réseaux associatifs et les villes. Cette forte implication territoriale a permis d'obtenir des échantillons statistiques suffisamment robustes pour être exploités à l'échelle communale, notamment pour les villes de Romainville, La Courneuve et Montreuil.
2. **Le consortium de l'Alsace** : La démarche initiée en 2021 par un consortium d'acteurs (Alsace Mouvement associatif, la Maison des Associations de Strasbourg, le Carré des associations de Mulhouse et la Collectivité européenne d'Alsace) a été renouvelée en 2025, rejointe cette fois par le Pôle ESS de l'Eurométropole de Strasbourg. Cette alliance a permis de produire une observation et des livrables tant à l'échelle de l'Alsace entière que de l'Eurométropole et de la ville de Mulhouse.

## LES OLVA ET LA RECHERCHE : LE CYCLE « DÉCRYPTER LA RECHERCHE AVEC LE RNMA »

« Décrypter la recherche avec le RNMA » est **une série de webinaires** qui vise à partager les connaissances scientifiques produites dans le cadre de la thèse de Luciana Ribeiro. Il s'agit de rendre ce savoir accessible à toutes et tous, et de **construire un dialogue autour des liens entre les connaissances académiques et le vécu des acteurs**. Le format retenu pour ce cycle est un **format court d'une heure**, organisé tous les six mois : 30 minutes de présentation des travaux suivies de 30 minutes d'échanges.



**50 participants**  
en direct

**Le troisième épisode** de cette série a été co-animé par Luciana Ribeiro, chargée de missions au sein du RNMA, et Amélie Artis, professeure des universités en sciences économiques (Sciences Po Grenoble/UGA) et directrice de thèse de Luciana Ribeiro. Cet épisode, intitulé **« Les associations dans leurs territoires : proximité géographique, valeurs et coopération »**, avait pour programme de décrypter les liens entre associations et territoires. Il s'agissait donc de comprendre comment la proximité géographique, les valeurs partagées, et les dynamiques locales influencent les coopérations entre les acteurs. Ce temps d'échange a suscité un fort intérêt et cumule déjà 30 vues en rediffusion sur la chaîne YouTube du RNMA.

Ces webinaires s'appuient sur les **travaux de doctorat** (CIFRE) menés par Luciana Ribeiro, dont l'objectif est d'**interroger la relation complexe entre les associations et les territoires**. À travers une méthodologie mixte (croisant analyses statistiques des bassins de vie et études de cas qualitatives de trajectoires associatives), cette thèse met en lumière des configurations territoriales articulés autour de la localisation (où le territoire est un simple réceptacle logistique), l'ancrage (où le projet associatif s'encastre dans l'identité et les besoins du territoire vécu) et la territorialisation (où l'association déploie des coopérations et une inter-territorialité fortes pour structurer politiquement son territoire).

## FOCUS SUR

# L'ENQUÊTE NATIONALE SUR LA SANTÉ FINANCIÈRE DES ASSOCIATIONS

En 2025, le RNMA, en partenariat avec Le Mouvement associatif (LMA) et Hexopée, et avec l'appui technique de l'ORVA Hauts-de-France, a mené deux enquêtes d'envergure nationale. Ce travail visait à objectiver les difficultés croissantes du secteur face aux tensions budgétaires :

- **Actualiser les données** sur la situation économique réelle des structures ;
- **Renforcer le plaidoyer** auprès des pouvoirs publics locaux, régionaux et nationaux ;
- **Identifier les situations critiques** pour orienter les associations vers les réseaux d'accompagnement.

L'enquête s'est déroulée à période :

- **Volet 1** (Mars 2025) : Collecte de 5 557 réponses de dirigeants associatifs.
- **Volet 2** (Septembre 2025) : Collecte de 4 362 réponses pour mesurer l'évolution de la situation après le vote du budget.

L'enquête a donné lieu à des focus sur les associations en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les relations avec les établissements bancaires.

## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU TRAVAIL D'ENQUÊTE

Le croisement des deux volets révèle un constat alarmant et une fragilité persistante du secteur :

- **Trésorerie sous haute tension** : près de 70% des associations employeuses déclarent des fonds propres fragiles ou nuls. Un tiers d'entre elles disposent de moins de 3 mois de réserve.
- **Érosion des financements publics** : 58% des structures employeuses ont vu leurs aides publiques diminuer en 2025. Les baisses sont particulièrement marquées de la part des Départements (53% des bénéficiaires impactés) et de l'État (50%).
- **Impact direct sur les activités et l'emploi** :
  - 28% des associations ont dû réduire leurs activités.
  - 40% ont réduit leur masse salariale (non-remplacement de départs, annulation de recrutements).

## ACTIONS DE VALORISATION

Ces enquêtes ont permis au RNMA de co-porter 7 mesures fortes de soutien, incluant la simplification des démarches bancaires et le renforcement des dispositifs d'accompagnement (DLA, Guid'Asso). Les résultats ont fait l'objet d'une large diffusion médiatique (dont une publication dans Le Monde en octobre) et de webinaires de restitution pour nourrir le dialogue territorial.

# COOPÉRATION TERRITORIALE :

## SOUTENIR LA CO-CONSTRUCTION ET DÉVELOPPER UNE CULTURE DU DIALOGUE

En 2025, le RNMA a poursuivi son engagement pour encourager les **démarches participatives et la co-construction**, afin de faire émerger des réponses adaptées aux enjeux territoriaux et de renforcer la **culture de la coopération et du dialogue** entre acteurs associatifs et institutionnels.

Le chantier s'appuie sur le travail d'accompagnement effectué à :

- **Morlaix** : le RESAM, en partenariat avec le Pôle ESS et l'Ulamir, a coordonné une **communauté d'action** autour des enjeux de transition écologique et d'autonomie alimentaire. Cette démarche a mobilisé une cinquantaine d'acteurs locaux et a permis aujourd'hui la création d'une **sécurité sociale de l'alimentation**.
- **Mulhouse** : le Carré des Associations de la Ville de Mulhouse a animé une coopération visant à proposer une réponse coordonnée et lisible concernant les parcours d'**engagement des jeunes**. La démarche a permis de dépasser les approches sectorielles traditionnelles pour offrir des parcours d'engagement progressifs et adaptés, impliquant directement les jeunes dans la co-construction des initiatives et dans la gouvernance locale.



La mise en ligne du site [communautaires-action.rnma.fr](http://communautaires-action.rnma.fr) a constitué un outil central pour capitaliser et diffuser les méthodes et expériences issues de ces communautés d'action. Il propose fiches méthodologiques, outils pratiques, témoignages et repères stratégiques pour accompagner la coopération territoriale et faciliter l'essaimage des pratiques.

Cette valorisation s'est concrétisée par l'organisation d'un temps fort : « **Coopérer : comprendre les obstacles pour agir** », le 2 juillet 2025 à Villeurbanne, co-organisé avec La Fonda et la Fondation de France. L'événement a mis en avant l'outillage méthodologique et les expérimentations menées sur les communautés d'action.



Désormais, le projet « **En terres communes** » se poursuit avec le développement d'une **communauté d'apprentissage** destinée à soutenir l'essaimage et l'outillage méthodologique des dynamiques de coopération territoriale.

Le RNMA a également renforcé ses partenariats institutionnels, bénéficiant du soutien de **la CNAF** dans le cadre d'une convention pluriannuelle visant à outiller et développer les coopérations territoriales.



# PARTICIPATION À DES PROJETS DE RECHERCHE

Afin d'outiller ses membres face aux mutations du monde associatif, le RNMA s'investit fortement dans des programmes nationaux de recherche participative.

## LE PROJET ASSTER : REPENSER LES RELATIONS ENTRE ASSOCIATIONS ET TERRITOIRES

Piloté par l'**Institut Français du Monde Associatif (IFMA)** et la **Chaire ESS de l'Université de Haute-Alsace**, le projet ASSTER « *Relations associations et territoires. Vers un nouveau paradigme ?* » questionne le rapport des associations aux territoires. L'objectif est de passer d'une vision classique où le territoire n'est qu'un support administratif de l'action, à une compréhension des territoires en tant qu'espaces réellement construits avec et par les associations.

La démarche mixe les approches pour une meilleure représentativité. Elle croise des données quantitatives (issues des enquêtes OLVA) avec des données qualitatives récoltées via des monographies, des ateliers hybrides et des voyages apprenants.

Le RNMA est un partenaire central du consortium. Nous facilitons l'axe d'expérimentation en mobilisant directement les démarches d'observation OLVA menées sur les terrains pilotes, tels que la Seine-Saint-Denis (Axe 1) et Mulhouse (Axe 2), permettant ainsi d'alimenter directement la recherche avec des données locales.

## LE PROJET ESCAPE : OUTILLER LA CO-CONSTRUCTION DE L'ACTION PUBLIQUE

Le projet **ANR ESCAPE (Économie Solidaire, Co-construction, Action Publique Émergente)** s'intéresse à l'évolution de l'action publique en analysant la manière dont les acteurs de l'ESS et les collectivités parviennent (ou pas) à co-construire des politiques publiques. Il s'agit d'une recherche participative menée par un consortium (Cnam, Cose Commune, CAC, RTES, RNMA, Ligue de l'Enseignement, etc.) reposant sur 9 études de cas locales et une analyse transversale des pratiques, freins et leviers de la co-construction.

ESCAPE vise, à la fois, un approfondissement des pratiques, concrétisé par la publication d'un « anti-manuel » pratique destiné aux élus et acteurs associatifs, et un projet de structuration d'un Observatoire participatif des innovations associatives à moyen terme.

Le réseau a été étroitement impliqué tout au long des deux années du projet, et nous œuvrons aujourd'hui pour diffuser les outils et enseignements d'ESCAPE au sein de notre réseau.

# CONCLUSION

L'année 2025 a été, pour le réseau, une année à la fois de transition, de consolidation et de projection.

**Transition**, d'abord, à travers les évolutions de l'équipe et les transformations engagées dans son organisation interne.

**Consolidation**, ensuite, par la poursuite et l'approfondissement des chantiers structurants au service de l'accompagnement de la vie associative.

**Projection**, enfin, avec l'adoption d'un nouveau projet stratégique qui vient réaffirmer, dans un contexte en mutation, la pertinence et la nécessité de l'action du réseau.

Dans un contexte de fragilisation du secteur associatif, le RNMA confirme son rôle d'espace de coopération, de production de connaissances et d'outillage des acteurs. Il contribue à structurer un écosystème d'accompagnement plus lisible, plus reconnu et mieux articulé aux enjeux territoriaux et aux politiques publiques.

La dynamique du réseau repose plus que jamais sur l'implication de ses membres, la richesse de leurs pratiques et leur capacité à faire commun. C'est dans cette intelligence collective que le RNMA puise sa force et sa légitimité pour agir.

En 2026, le RNMA souhaite renforcer la dynamique d'implication de ses membres et créer les conditions favorables à une participation active au sein du réseau. Cette logique contributive affirme que chaque structure est à la fois bénéficiaire et actrice des dynamiques collectives.

Le réseau souhaite ainsi consolider sa vocation d'espace de travail partagé, permettant de croiser les expériences et les pratiques, d'analyser les enjeux communs et de co-construire des réponses adaptées aux réalités des structures d'accompagnement de la vie associative. Il s'agit de faire du RNMA un lieu ressource, mais aussi un espace politique. Cette logique du « faire ensemble » constitue un levier essentiel pour renforcer l'action associative et affirmer son rôle fondamental dans notre modèle démocratique.